

LETTRE D'ACCUEIL 2022-2023

INSTITUT DU SACRE-CŒUR

ECOLE PRIMAIRE

RUE DES MOULINS,50

7700 MOUSCRON

Tél : 056/ 85 40 20

<http://www.sacrecoeur-mouscron.be>



En route pour des découvertes, des apprentissages, du travail, de la joie de vivre...avec le Seigneur et les autres !

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons votre enfant pour cette année scolaire. Nous vous remercions pour la confiance que vous témoignez en notre école. Nous aurons à cœur de faire de notre Institut, un lieu d'éducation chrétienne, d'apprentissages, d'étude et de rencontres des autres.

Le règlement vous est communiqué dans ce dossier, par contre le projet d'établissement et le projet pédagogique se trouvent sur le site : <http://www.sacrecoeur-mouscron.be>

Concernant les repas, le choix entre repas chaud et pique-nique devra se faire en septembre et il sera définitif pour l'ensemble du 1^{er} trimestre. Il sera impossible d'alterner les 2 types de repas selon les semaines ou les jours. Vous pouvez par contre alterner un type de repas avec un retour à la maison.

Le matin, les enfants sont déposés à la grille. Aucun parent dans l'école. La grille de la Rue du Sapin Vert est ouverte à 8h10. En cas d'arrivée entre 6h30 et 8h10, l'entrée se fait par la Rue des Moulins.

Le soir, les parents peuvent accéder aux cours par la Rue des Moulins ou par la Rue du Sapin Vert. Grilles ouvertes à partir de 15h25. Les enfants seront rangés et partiront lors du passage des parents devant le rang. Nous vous demandons de ne pas vous attarder dans la cour à ce moment-là.

Pour les élèves qui restent à l'étude, celle-ci commence à 15h40 et se termine à 16h40. Vous pouvez venir chercher vos enfants à l'étude **à 16h40**. Merci de respecter cet horaire afin de laisser les élèves travailler sereinement. Aucun départ avant cette heure ne sera possible. **L'étude est organisée à partir du jeudi 1^{er} septembre.**

Nouveauté : En parallèle à l'étude, une garderie sera organisée pour les enfants qui doivent partir de manière anticipée. Il ne s'agit pas d'une étude. Les enfants seront surveillés par un éducateur en attendant ses parents. Soyez attentifs en complétant le document relatif au choix de fin de journée.

Nous tenons aussi à rappeler que les différents cours donnés par les maîtres spéciaux prennent toute leur place dans la formation de nos élèves. Qu'il s'agisse des cours de gym, de néerlandais ou de religion catholique : tous sont obligatoires !

Comme depuis 2 ans maintenant, les enfants ont un tee-shirt de gymnastique bleu. Celui-ci est offert aux élèves de 1^{ère} année ainsi qu'aux nouveaux. Pour nos anciens, il est possible, si votre tee-shirt est devenu trop petit, d'en acheter un nouveau auprès des professeurs de gymnastique (5 euros) ou de vous en procurer un par vos propres moyens (en respectant la couleur bleue unie.)

Bienvenue dans notre établissement et très bonne année scolaire.

Toute l'équipe des enseignants et Mme Delphine

La vie dans l'école, règlement d'ordre intérieur, renseignements pratiques.

- ◆ **Argent** : Afin d'éviter tout problème de perte ou de vol, veillez à ce que les enfants n'emmènent pas d'argent à l'école.
- ◆ **Assurance scolaire** : Gratuite, elle couvre les frais médicaux après intervention de la mutuelle, pour un accident qui s'est produit à l'école ou sur le chemin de l'école. Toute déclaration doit être faite dans les 24 heures. Concernant les lunettes, il est important de prévoir une assurance personnelle car l'assurance scolaire n'intervient pas dans ce genre de frais.

- ◆ **Chiens** : Afin d'éviter certains désagréments et pour la sécurité des élèves, nos amis canins restent à l'extérieur de l'école.

- ◆ **Classes vertes ou activités extérieures** : Comme indiqué dans notre projet d'établissement, des classes de découvertes (environ 200€) et les activités spéciales (entre 35 et 50€) sont organisées tous les ans. S'inscrire dans notre école, c'est accepter de participer à ces activités. Les acomptes ou les paiements échelonnés sont prévus chaque mois sur la feuille de comptes.

- ◆ **Collations** : Afin de supprimer les déchets à l'école, chaque élève apporte une collation dans une boîte étiquetée à son nom. Pas de boissons sucrées, sodas, jus de fruits. Le jour du fruit vous sera communiqué dès que possible.

- ◆ **Comptes** : Par le seul fait de la fréquentation de l'établissement par l'élève, les parents s'engagent à s'acquitter des frais scolaires dans le respect des dispositions décrétales en la matière. Les parents sont invités à payer par virement bancaire à la fin de chaque mois. Pour des paiements en liquide, une permanence sera organisée. Suite au non-paiement de factures, l'école se réserve le droit d'inviter la société de recouvrement à prendre contact avec les parents. Les frais de société de recouvrement (+20%) incomberont aux parents. TCM BELGIUM NV/SA - Ambachtenlaan 13C 3001 HEVERLEE - Tél 016/ 74 52 03.

- ◆ **Étude** : Une étude est organisée **les lundi-mardi-jeudi de 15h40 à 16h40 et le vendredi de 15h10 à 16h10**. Sachez que les élèves ne sortent qu'à 16h40 (16h10 le vendredi) ; ceci afin de ne pas perturber le travail des enfants. Il est interdit de venir chercher vos enfants avant 16h40. Après l'étude, aucun rang n'est organisé, il y a possibilité de rester à la garderie jusque 18h30. En parallèle à l'étude, une garderie démarre à 15h40 pour les enfants qui doivent quitter l'école avant 16h40. Il s'agit alors d'une garderie.

- ◆ **Évaluation** : Notre école pratique une évaluation formative régulière, qui tend à rendre explicite les progrès et les difficultés de l'enfant. Notre école pratique une évaluation certificative qui donne des résultats objectifs et chiffrés. Le bulletin sera remis à l'enfant directement aux échéances prévues.

- ◆ **Réseaux sociaux** : L'école publie des photos et des activités de vos enfants sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). En aucun cas, une critique ou une situation particulière ne devra se gérer par ce biais mais bien de vive voix avec l'enseignant ou la direction.

- ◆ **Garderie** : L'école organise une garderie de 6h30 à 8h00 et de 15h40 à 18h30.

- ◆ **Gymnastique** : 2h par semaine. L'élève aura un sac convenable contenant des chaussures de gym, un short ou un legging noir et un T-shirt bleu (tee-shirt de l'école à 5 euros ou tee-shirt bleu acheté par vos soins)

- ◆ **Horaires** : **de 8h25 à 12h00 et de 13h15 à 15h25**. Départ des rangs à 15h35. Le mercredi, de 8h25 à 12h00. Le vendredi, fin des cours à 14h55. Les élèves qui retournent à la maison le midi ne reviennent pas à l'école avant 13h00.

- ◆ **Internet** : Soucieux de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, nous sollicitons votre accord quant à la publication des photos de votre enfant sur notre site internet, sur notre page Facebook et sur notre compte Instagram. En effet, notre établissement met en évidence les nouvelles technologies et notre site permet, dans le cadre d'activités réalisées à l'école, de les mettre à l'honneur. Nous sommes attentifs au respect de la personne de chaque enfant à travers la diffusion de son image : les enfants apparaissent sur les photos, le plus souvent en compagnie d'autres enfants, et ne sont identifiables que par des personnes proches. Les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement. Enfin, il faut préciser que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

- ◆ **Inscriptions** : Pour une inscription valable, il est indispensable de fournir à l'école un document officiel (composition de ménage, extrait d'acte de naissance, carte d'identité)

◆ **Journal de classe** : il est un trait d'union précieux entre l'école et la maison. C'est pourquoi il doit être signé tous les jours.

◆ **Matériel de l'élève** : Un cartable rigide pouvant contenir des fardes, une trousse garnie avec bics bleu, rouge, vert, crayon ordinaire, crayons de couleur, quelques marqueurs, un bâton de colle, un taille-crayon, une gomme, une latte. Pas de gadgets !

◆ **Obligation scolaire** : Obligation pour l'élève : il est tenu de participer et **d'arriver à l'heure** à tous les cours. Toute dispense ne peut être accordée que par le chef d'établissement. **Obligation pour les parents : Les parents veillent à ce que leur enfant fréquente régulièrement, assidûment l'école et qu'il arrive à l'heure.** Toute absence doit être justifiée. Pour que le motif soit reconnu valable, le justificatif doit être remis à l'école au plus tard le jour du retour. Si l'absence dure plus de 3 jours, il doit être remis au plus tard le 4^{ème} jour.

◆ **Partenaires** : **le centre PMS** a comme mission d'aider au développement des élèves. Il prend en compte les aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent l'évolution personnelle, les relations sociales, les apprentissages et les choix scolaires des élèves.
Mouscron2@pmslmc.be tél : 056/391606

◆ **Rangs** : L'école organise des rangs. Pour le retour vers la maison, ceux-ci sont obligatoires. Les rangs sortent par la cour côté rue du Sapin vert à **15h35 et le vendredi à 15h05**. Les enfants de primaire ne sont pas autorisés à emmener les petits de maternelle dans les rangs. Pour les parents qui viennent chercher les enfants en voiture, nous les invitons à fixer un point de rendez-vous avec l'enfant hors du périmètre encombré de l'école où il peut être amené par un rang. Le gilet fluo est fortement conseillé.

Pour rappel, les rangs organisés par l'école sont :
-rang Rue de Tourcoing - jusqu'au Parking Picardie
-rang vers le Christ - Possibilité de se garer rue des Villas
-rang du Parc - Nombreuses possibilités tout autour du Parc

◆ **Retards** : Pour la bonne organisation des cours et la sécurité des élèves, les retards ne sont tolérés qu'exceptionnellement et doivent être justifiés.

◆ **Repas** : Notre école organise le restaurant et le pique-nique. **Choix à faire pour un trimestre complet.** Le pique-nique est amené dans une boîte (sans emballage) et est glissé dans un sac à dos. Chaque élève apporte sa gourde remplie d'eau.

◆ **Sanctions** : Tous les enseignants ainsi que la direction sont habilités à sanctionner tout élève qui ne respecte pas les règles établies dans le règlement. En cas d'escapade ou de fugue, la responsabilité des parents ou du tuteur légal est mise en cause et les forces de l'ordre seront averties dans les plus brefs délais. Les parents ou le tuteur légal en supporteront toutes les conséquences ainsi que les préjudices humains ou financiers causés à l'école.

◆ **Savoir-vivre** : Certains objets sont totalement interdits à l'école : objets de valeurs (GSM- vols pertes) et tout objet pouvant blesser. **Les parents soutiendront au maximum les différentes mesures pour le bien de tous les enfants et n'interviendront pas sur les cours de récréation, les surveillants étant là pour régler les problèmes éventuels.**

◆ **Sécurité** : Notre école met tout en œuvre pour assurer au maximum la sécurité de vos enfants : rangs, surveillances, surveillants habilités, caméra, accès limité à l'école, porte à codes. Nous demandons donc avec insistance votre collaboration afin de faciliter les mesures suivantes : - Le matin, les enfants seront déposés à la grille à l'heure. Les portes de l'école seront fermées durant les heures de cours. Si vous devez venir à l'école, il faudra prendre rendez-vous ou sonner en cas d'urgence. (Un pique-nique oublié n'est pas une urgence.) De plus, nous conseillons à nos élèves de porter un gilet fluo qu'ils mettront pour les déplacements école-maison ou lors des déplacements avec la classe.

◆ **Tenue vestimentaire** : Adéquate au « métier d'élève ».

On ne s'habille pas de la même manière chez soi, en vacances à la plage ou à l'école. Pour la sécurité de nos élèves, nous déconseillons les bijoux et les chaussures ouvertes à l'arrière.

DISPOSITIONS FINALES :

Le présent règlement ne dispense pas les élèves et leurs parents de se conformer aux textes légaux, règlements et autres instructions administratives qui les concernent ainsi qu'à toute note ou recommandation émanant de l'établissement.

MEMENTO PRIMAIRE 2022-2023

Document à ranger précieusement !

COMPTES : La facture mensuelle sera établie sur base des prestations exactes de votre enfant : repas, études, garderies, excursions... Les factures seront envoyées par mail tout comme une grande majorité de courriers.

Les factures doivent être payées par PC Banking ou virement, directement sur le compte de l'école primaire. Attention, l'école maternelle a un autre numéro de compte. Paiements en liquide de préférence aux heures de permanences de Mme Laurence : le mardi de 15h30 à 16h30, le mercredi matin de 8h15 à 9h00 et le vendredi de 14h30 à 15h30.

Le numéro de compte pour l'école primaire est le : 068-2291187-74

IBAN: **BE16 0682 2911 8774**

BIC: **GKCCBEBB**

PRIX:

- Etude : 1.50 € Garderie : 1 € / heure 0.50 € = 1/2 heure
- Pique-nique (potage, eau et participation aux frais de services et surveillance) : 1 €
- Repas (potage, plat consistant, dessert/ participation aux frais de services et surveillance) :
3,60 € pour 1ères, 2èmes, 3èmes 3,80 € pour 4èmes, 5èmes, 6èmes
- Epargne pour classes de dépaysement : 30 €/mois

CALENDRIER SCOLAIRE :

PREMIER TRIMESTRE :

- Photos : du 28/09 au 30/09
- Conférence pédagogique : lundi 26 septembre
- Fête de la Communauté française : le mardi 27 septembre
- Congé de Toussaint : du lundi 24/10 au vendredi 04/11
- Commémoration du 11 novembre : le vendredi 11/11
- Réunion de parents : le jeudi 22/12 à partir de 15h
- Vacances de Noël : du lundi 26/12 au vendredi 06/01

DEUXIEME TRIMESTRE :

- Congé de carnaval : du lundi 20/02 au vendredi 03/03
- Lundi de Pâques : lundi 10/04
- Conférences pédagogiques : le 11/04 et le 21/04
- Vacances de printemps : du lundi 01/05 au vendredi 12 mai

TROISIEME TRIMESTRE :

- Congé de l'Ascension : jeudi 18/05
- Congé de Pentecôte : lundi 29/05
- Vacances d'été : A partir du lundi 10/07

DATES A RETENIR :

FETE DE L'ECOLE FESTIFUN : LE 03 juin !

BULLETINS : Les 21/10 et le 17/02 Remise du bulletin de Noël : le jeudi 22/12

Bulletin du 2^{ème} trimestre : le vendredi 28 avril